

DEPARTEMENT
Isère

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° 2025/047/25-09

**Nombre de
Conseillers :**

- en exercice : 27
- présents : 22
- votants : 26
- absents : 1
- exclus : 0

De la Commune de VAULNAVEYS-LE-HAUT

Séance du **25 Septembre 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-cinq septembre à dix-huit heures trente minutes

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au sein de la salle du conseil municipal, sous la présidence de M. PORTA, Maire.

Date de convocation :
19 septembre 2025

Étaient présents : Mmes BAUDOIN, BOASSO, COURANT, COUSTOULIN, CRAPOULET, GARCIN, MAS, MERMIER, ODRU, SIONNET
MM. ARGOUD-PUY, ASTIER-PERRET, CHASSERY, ECHINARD, FAURE, FAVET, GARCIA, GARCIN, MARTIN, PARAZON, PORTA, RUGGIU

Pouvoirs : Mme DELAGE-FRANCK à M. ARGOUD-PUY, Mme LEMAITRE à Mme ODRU, M. BOYER à M. GARCIN, M. PAILLET à M. GARCIA

Absent/Excusé : Mme WIPF

OBJET

SALLES COMMUNALES : Tarifs de location des salles communales

Vu la délibération N° 2025/026/05-06 du 05 juin 2025 portant adoption des tarifs de location des salles,

Monsieur le Maire rappelle que lors de la précédente délibération relative aux tarifs de location des salles communales, il avait été précisé qu'un forfait relatif aux surconsommations électriques était à l'étude concernant la boutique éphémère.

Après analyse des coûts et du fonctionnement sur les années 2023 et 2024, la mise en place d'un forfait « Consommation électrique inclus dans le tarif de location » et d'un « forfait dépassement » est proposé afin de responsabiliser l'occupant face aux enjeux climatiques et aux coûts énergétiques supportés par la commune.

Le forfait proposé est le suivant :

Forfait Consommation électrique inclus dans le tarif de location :

- Hiver (de novembre à avril) : jusqu'à 280 kWh / semaine
- Été (de mai à octobre) : jusqu'à 70 kWh / semaine

Les dates précises des périodes (à la semaine) seront arrêtées chaque année.

Forfait Dépassement consommation électrique :

- 20 € par tranche de 50 kWh supplémentaire

Concernant la grille tarifaire, il est rappelé que le forfait nettoyage et les frais de remplacement des clefs sont également applicables aux associations.

Il est proposé au Conseil Municipal d' :

- **ABROGER** la délibération du Conseil municipal N° 2025/026/05-06 du 05 juin 2025.
- **ADOPTER** les tarifs présentés en annexe de la présente délibération.
- **APPLIQUER** les tarifs susvisés à compter du **1^{er} novembre 2025**.

Décision adoptée à l'unanimité

Acte rendu exécutoire après le dépôt
en Préfecture de Grenoble le : 29.09.25
Affiché le : 29.09.25

Le Maire,

Jean-Yves PORTA



TARIFS DES SALLES COMMUNALES
Délibération du Conseil Municipal du 25 septembre 2025 - N° 2025/0xx/25-09

Salle polyvalente	Tarifs
Location du samedi 8h00 au dimanche 18h00 <i>(Personne résidant sur la commune)</i>	600 €
Location du samedi 8h00 au dimanche 18h00 <i>(Personne extérieure à la commune)</i>	900 €
Location du vendredi soir (suivant le planning des activités) au dimanche 18h00 <i>(Personne résidant sur la commune)</i>	700 €
Conférence hors week-end (forfait de 4h00)	280 €
Stage pendant les vacances (tarif à la journée et hors week-end de 8h00 à 20h00)	350 €
Réveillon du 31 décembre et 1 ^{er} janvier <i>(Personne résidant sur la commune)</i>	600 €
Réveillon du 31 décembre et 1 ^{er} janvier <i>(Personne extérieure à la commune)</i>	700 €
Acompte : 30% du tarif définitif de la location	
Dépôt de garantie / caution	1 000 €
Option Forfait multimédia	80 €
Option lave-vaisselle et matériel de chauffe	50 €
Option bac à déchets supplémentaire	50 € / bac
Frais de nettoyage éventuels (non-fait ou insatisfaisant) et/ou pénalités pour non-respect du règlement général d'utilisation	220 €
Remplacement de clefs en cas de perte	770 €
Agents communaux : 50% du tarif de location	

Salle Jean PLATEL	Tarifs spécifiques Licenciés rugby, parents de mineurs licenciés, agents communaux**	Tarifs
Location du samedi 17h30 au dimanche 9h30*	220 €	330 €
Location du samedi 17h30 au dimanche 17h30*	330 €	440 €
Location du samedi 9h30 au dimanche 9h30*	330 €	440 €
Location du samedi 09h30 au dimanche 17h30*	400 €	500 €
Location du dimanche 9h30 à 17h30*	220 €	330 €
Location réunion (forfait 3 heures)	70 €	90 €
Acompte		170 €
Dépôt de garantie / caution		440 €
Dépôt de garantie / caution - pour réunion		80 €
Frais de nettoyage éventuels (non-fait ou insatisfaisant) et/ou pénalités pour non-respect du règlement général d'utilisation		110 €
Remplacement de clefs en cas de perte		80 €
<i>*location possible les jours fériés jusqu'au lendemain sous réserve du calendrier annuel (exemple : location du mardi 1^{er} mai 17h30 au mercredi 2 mai 9h30)</i>		
<i>** dans la limite de 2 locations par an</i>		

Salle de Belmont	Tarifs
Location Journée	220 €
Location Réunion (forfait 3 heures)	60 €
Location Réveillon du jour de l'an	280 €
Acompte (Hors Réunion)	170 €
Dépôt de garantie / caution - Journée	280 €
Dépôt de garantie / caution - Réunion	80 €
Dépôt de garantie / caution - Réveillon	390 €
Frais de nettoyage éventuels (non-fait ou insatisfaisant) et/ou pénalités pour non-respect du règlement général d'utilisation	80 €
Remplacement de clefs en cas de perte	80 €
Agents communaux : 50% du tarif de location	

Salle de réunion MAIRIE (1er étage)	Tarifs
Location réunion (forfait 3 heures)	60 €
Dépôt de garantie / caution	80 €
Agents communaux : 50% du tarif de location	

Le 587, Boutique Ephémère	Tarifs
Location Semaine <i>(utilisation du lundi à partir de 9h pour une semaine jusqu'au lundi suivant 8h30)</i>	105 €
Location « mensuelle – 4 semaines » <i>(utilisation du lundi à partir de 9h pour 4 semaines jusqu'au lundi 8h30)</i>	400 €
Acompte sur location mensuelle	150 €
Dépôt de garantie / caution	330 €
Frais de nettoyage éventuels (non-fait ou insatisfaisant) et/ou pénalités pour non-respect du règlement général d'utilisation	80 €
Remplacement de clefs en cas de perte	80 €
Forfait Consommation électrique inclus dans le tarif de location : - Hiver (de novembre à avril) : jusqu'à 280 kWh / semaine - Été (de mai à octobre) : jusqu'à 70 kWh / semaine Les dates précises des périodes (à la semaine) seront arrêtées chaque année.	Inclus
Forfait Dépassement consommation électrique par tranche de 50 kWh supplémentaire (au-delà des consommations incluses)	20 €